

RANDONNEE des FRUITIERES à COMTE du plateau de Frasne et du val du Dugeon DIMANCHE 8 MAI 2022 à BOUVERANS



*Nous vous recommandons PLUTOT de vous inscrire par INTERNET : coût réduit en fonction du nombre d'inscrits + date limite jusqu'au vendredi 6 mai minuit

BULLETIN d'INSCRIPTION* : 1 par famille ou groupe
à renvoyer : avant le samedi 30 avril avec votre paiement

à l'ordre de : **ACCA Bouverans**

adresse : **C/o Marguerite DEBOIS – 1 rue de l'Eglise – 25560 BOUVERANS**

Départ-arrivée à BOUVERANS (salle des fêtes)

NOM individuel ou Nom du référent (à indiquer le matin du départ pour récupérer vos bracelets) :

Prénom :

N° et Rue :

Code Postal – VILLE :

Téléphone :

E mail :

Parcours :	Heure départ	Tarifs avant le 30/04	Tarifs sur place	Nbr de pers	Total	-10 ans
VTT 65 km « expert »	9h	12€	14 €			
VTT 45 km « sportif »	9h30	12 €	14 €			
VTT 25 km « facile »	10 h	12 €	14 €			
Equestre 18 km « agréable »	10 h	12 €	14 €			
Pédestre 20 km « sympathique »	9h à 9h30	12 €	14 €			
Pédestre 12 km « familial »	10h à 10h30	12 €	14 €			
Pédestre 6 km « P'tits Loups »*	11h	12 €	14 €			
<i>Assiette-repas offerte à Bouverans pour les inscrits (sandwich pour les enfants)</i>						
Total						

INSCRIPTION GRATUITE POUR LES MOINS de 10 ANS.

Attention, les mineurs doivent être accompagnés pour l'inscription

*parcours possible avec poussettes tout-terrain et vélos petites roues

** en vous inscrivant, vous déclarez avoir pris connaissance des conditions pratiques indiquées au verso du présent bulletin et vous acceptez le règlement de la Randonnée.

RÈGLEMENT

de la Randonnée des Fruitières à Comté 2022

Chaque participant dûment inscrit se voit remis un bracelet qu'il s'engage à porter de manière visible tout au long de la Randonnée afin de prouver son inscription.

Les personnes qui ne portent pas de bracelets ne sont pas considérées comme participant à la Randonnée et ne peuvent prétendre à aucune des prestations proposées (Sécurité, balisage, ravitaillement, repas...).



Sécurité

1. La Randonnée des fruitières à comté est une randonnée et non une compétition.
2. Respecter le balisage, le code de la route, et les consignes de sécurité.
3. **Port du casque rigide obligatoire, vtt et équestre.**
4. **Les chevaux ne sont pas acceptés sur les ravitaillements et doivent être attachés à l'écart.**
5. Chaque participant doit être couvert par son assurance.
6. Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou d'un majeur désigné. Chaque adulte inscrit peut inscrire avec lui 5 enfants au maximum.
7. Chaque participant est responsable de son matériel en cas de vol, accident ou perte : la responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée.
8. Partez avec du matériel en bon état et prévoyez un nécessaire de réparation.
9. La participation à la Randonnée est soumise à une limite maximale du nombre d'inscrits fixée par les organisateurs.

Respect des conditions sanitaires en vigueur

10. Toutes les personnes inscrites devront respecter les consignes en vigueur le jour de l'évènement. Les organisateurs se réservent le droit de prendre des dispositions pour le protocole sanitaire de la manifestation et les participants devront s'y conformer. En cas de non-respect ou de défaut des pièces demandées, le comité d'organisation refusera la participation de la personne à l'évènement.

Droit à l'image

11. Droit à l'image : par son inscription, chaque participant déclare abandonner tout droit sur les supports, images ou autres, réalisés lors de l'évènement et qui pourront être utilisés librement par les organisateurs.

Respect de l'environnement

12. Respecter l'environnement et les espaces sensibles : bien suivre le balisage, ne pas cueillir de fleurs, ne pas laisser de déchets, les chiens doivent être tenus en laisse.
13. Eviter le gaspillage, respecter la nourriture et en particulier le Comté en faisant preuve de modération et d'esprit de partage sur les ravitaillements.

Annulation / Remboursement

14. Il ne sera procédé à aucun remboursement des frais d'inscription payés à l'avance sauf annulation du fait de l'organisateur (cas de force majeure, catastrophe naturelle...).
15. Les organisateurs se réservent le droit de ne pas inscrire toute personne dont le comportement ou les propos ne seraient pas conformes aux dispositions du présent règlement.

Informations pratiques

- **Attention : pas de location de chevaux ni de vélos sur place.**
- **Chiens acceptés, tenus en laisse**
- Ravitaillements dans les fromageries, dans les villages, sur le parcours et à l'arrivée.
- Possibilité de lavage des vélos à l'arrivée.
- Compris dans l'inscription : ravitaillements sur les parcours et assiette repas à l'arrivée (sandwich/dessert pour les enfants de moins de 10 ans) **SERVIS avant 15h** dans la limite des places disponibles.

AUCUN REMBOURSEMENT des inscriptions à l'avance sauf en cas d'annulation du fait de l'organisateur.

Contact / Renseignements :

Communauté de communes Frasne-Drueon

Tél : 03.81.49.88.84 - site internet : <http://www.frasnedrueon-cfd.fr>

